

Le 11 janvier 2021

### **SÉANCES DU CONSEIL À HUIS CLOS – PÉRIODE DE QUESTIONS ÉCRITES**

Les séances du conseil doivent se tenir sans la présence du public. La municipalité de Saint-Étienne-de-Beauharnois a mis en place une période de questions écrites. Voici la marche à suivre et les consignes à respecter pour poser une question :

1. Votre nom et prénom doivent être clairement indiqués;
2. Une question et une sous-question sont autorisées par personne;
3. Seules les questions de nature publique sont permises;
4. Votre question doit être transmise de l'une des manières suivantes :
  - a. Par courriel à l'adresse suivante : [stetienne@videotron.ca](mailto:stetienne@videotron.ca)
  - b. Par courrier à l'adresse suivante :  
Municipalité de Saint-Étienne-de-Beauharnois  
489, chemin St-Louis  
Saint-Étienne-de-Beauharnois (Québec) J0S 1S0
  - c. Par courrier, directement déposé dans la boîte aux lettres noire située près de la porte d'entrée de l'hôtel de ville.

Pour que votre question soit prise en considération, elle doit être transmise au plus tard à 15 h, le lundi précédent la séance et contenir toutes les informations demandées. Pour des raisons de logistique, les questions reçues après l'heure limite ne seront pas prises en considération. Ainsi pour la séance du mois de janvier, les questions doivent être soumises au plus tard le 18 janvier à 15 h.

### **FERMETURE DES ÉDIFICES MUNICIPAUX**

La municipalité de Saint-Étienne-de-Beauharnois suit les recommandations et ordonnances de la santé publique. L'accès à tous les bâtiments sera restreint exclusivement aux employés municipaux. Le service aux citoyens se fera uniquement par téléphone ou internet. Voici la liste de numéros de téléphone cellulaire des employés municipaux :

Ginette Prud'Homme, Directrice générale et secrétaire trésorière : 514-219-2197  
Roxanne Banville, Adjointe administrative : 514-435-0530  
Mario Bourcier, Responsable des Travaux public : 450-370-2159

Leanza Tagliabracchi, Responsable de l'aménagement du territoire et de l'émission des permis : 514-894-5785

Maxime Vinet, Directeur du Service sécurité incendie : 514-402-6070

### **COLLECTE DES SAPINS DE NOËL**

Les sapins de Noël seront ramassés jeudi le 14 janvier. Les sapins devront être déposés dès 7 h le matin.

### **STATION DE POMPAGE**

Nous vous demandons de ne pas stationner aux stations de pompage principalement à la station du Rang du Dix puisque en cas d'urgence, il sera difficile d'effectuer des travaux.

### **DIRECTEUR DU SERVICE SÉCURITÉ INCENDIE**

Nous souhaitons une heureuse retraite à M. Michel Vinet qui quitte ses fonctions de Directeur du Service sécurité incendie de la municipalité de Saint-Étienne-de-Beauharnois. Nous remercions M. Vinet de son implication et de son dévouement envers la municipalité durant ces années.

M. Maxime Vinet sera le nouveau Directeur du Service sécurité incendie de la municipalité de Saint-Étienne-de-Beauharnois. Il relèvera ce nouveau défi.

### **PATINOIRE**

Compte tenu de la pandémie et des mesures de confinement, nous vous invitons à venir patiner ainsi qu'à jouer au parc, toutefois les installations sanitaires demeureront fermées. Les recommandations de la santé publique et le couvre-feu de 20 h doivent être respectées. Merci de votre collaboration.

Ginette Prud'Homme  
Directrice générale et secrétaire trésorière